

Revue Scientifique du



Groupe
Interdisciplinaire
en Sciences Sociales

Le Journal des Sciences Sociales

N°10 - Décembre 2013

ISSN 2073-9303

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Pr Jerry Hage (Sociologue du développement et des organisations). Professeur à l'Université. 5406 Wilson Lane Bethesda, MD 20814 (USA). Fax (1) 301-68-92 E-Mail HAGEG@BSS1.UMD.EDU
- Pr John Staatz (Economiste agricole): Professeur, Department of Agriculture Economics Michigan State University, East Lansing MI 48824-1039 USA ; Fax (1) 517 432-1800 E-Mail jstaaaz@pilot.msu.edu
- Pr Gilles Bibeau (Anthropologue de la Santé); Professeur à l'Université de Montréal CP 6128 Succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7 fax (514) 343 2494 E-mail gillesbibeau2@simpatico.ca
- Pr Hubert Gérard (Sociologue de la population) ; Professeur à l'Université catholique de Louvain : SPED/DEMO, 1 Place Montesquieu, Bte 17 B-2348 Louvain-la-Neuve (Belgique ; fax (32) 10 47 29 52 ; E-Mail Gerard@demo.ucl.ac.be
- Pr Françoise Héritier-Augé (Anthropologue) ; Professeur au Collège de France ; 3, rue Beudant, 75017 Paris ; fax : (01) 44 27 17 27
- Pr Claude Hélène Perrot (Histoire) ; Professeur émérite à l'Université de Paris 1 ; 37, rue Damesne 75013 Paris, Tél (33) 01 44 78 33 00
- Dr Bernard Contamin (Economiste), Maître de conférences à l'Institut Universitaire de Technologie de Narbonne
- Pr Sophia Mappa (Histoire et anthropologie). Directeur de Forum de Delphes ; 21ter, rue Voltaire 75011 Paris
- Dr Gérard Winter (Economiste) ; Directeur de Recherche à l'Orstom. 42, rue G Clémenceau 75008 Paris (France) ; fax (33) 01 46 44 52 25
- Pr François Kouakou N'guessan (Sociologue) ; Professeur titulaire, Université de Bouaké
- Pr Joseph Brunet-Jailly (Economiste de la santé), Directeur de recherche à l'Orstom, 04 BP 293 Abidjan 04 (Côte d'Ivoire) ; fax (225) 21 35 40 15
E-Mail jbj@bassam.orstom.ci
- Pr Amady Aly Dieng (Economiste) ; Professeur à l'Université de Dakar ; 16 A Immeuble du Rond Point Liberté 3 ; Dakar (Sénégal)
- Pr Paul Nchoji Nkwi (Anthropologue) ; Professeur à l'Université de Yaoundé (Cameroun) ; fax (237) 22 18 73 E-Mail ICASSRT@CAM.Healthnet.org
- Pr Simon Pierre Ekanza (Historien) ; Professeur titulaire, Université de Cocody
E-mail ekanzasp@hotmail.com
- Dr Laurent Vidal, (Anthropologue), Directeur de recherche, Ird-France
- Pr Aké N'Gbo (Economiste) ; Professeur titulaire, Université de Cocody

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherche (IRD, Centre des Sciences Sociales, Abidjan) Tel : (225) 22 47 50 68 / Cel : (225) 07 70 85 57
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherche (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (225) 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
Cel.: (225) 05 92 89 93 ; E-mail : koffi_brou@yahoo.fr
Dr Yao Célestin Amani (Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD)
Cel: (225) 07 36 06 35 ; E-mail : amanicelestin@yahoo.fr
Dr Dali Serge Lida (Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - IES)
Cel.: (225) 02 47 33 77 ; E-mail: sergelida@aol.fr

Membres :

Prof Léon Yépry (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan)
Prof Roch Gnambéli (Université Félix Houphouët Boigny)
Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara)
Dr Ferdinand A. Vanga (Université Péléforo Gbon Coulibaly)
Dr Gadou Dakouri (Université Félix Houphouët Boigny)
Dr Léocadie Mambo (Institut National de Formation Sociale)
Dr Yao Célestin Amani (Université Félix Houphouët Boigny)
Dr Dali Serge Lida (Université Félix Houphouët Boigny)

SOMMAIRE

		Pages
Issiaka KONE	Dynamisme du système foncier en Afrique	7
Ramané KABORE	« La bataille du zaï ». De l'usage social des innovations paysannes de restauration des terres dégradées dans le Nord du Burkina Faso	23
Emile Didier LOUFOUA-LEMAY	Dynamique paysanne et développement local au Congo : regards croisés sur les activités de l'ONG la Convention pour le Développement Communautaire (C.D.C.-Association)	39
Brou Emile KOFFI Kouassi Ernest YAO	Les activités de transformation du bois et la dégradation de l'environnement urbain à Daloa	51
Konan KOUASSI	Vulnérabilité environnementale et sanitaire dans les espaces urbains essaimés d'ordures ménagères : le cas d'Aboisso	65
Fulbert TRA	Production de charbon de bois sans permis d'exploitation en Côte d'Ivoire : l'exemple des producteurs de M'Brou (Sikensi)	81
Augustin PALE	Connaissances et prise en charge du paludisme au niveau communautaire dans la province de la Kossi, Burkina-Faso	91
Clémence ESSE-DIBY	Représentations sociales et itinéraires thérapeutiques liés à la « <i>tension</i> » à Adjouffou dans la commune de Port Bouët à Abidjan (Côte d'Ivoire)	107
Brahima COULIBALY	Les déterminants des réactions psychologiques des patients du CAT de Daloa face à la confirmation de la tuberculose	117
Siaka OUATTARA	Etat et impacts de la prolifération des armes légères et de petits calibres au Burkina Faso	129
Kokou Mawulikplimi GBEMOU	Déperdition des valeurs traditionnelles dans le canton de Kovié au Sud-Togo	145
Souleymane SANGARE	Notes sur la contribution des esclaves et de l'esclavage au développement des Etats en Afrique occidentale (VIIIe-XVIe Siècle)	157

Yao ASSUÉ	Jean-Aimé	La décentralisation, le palliatif pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la commune d'Anyama ?	165
Yéboué Koissy KOFFI	Stéphane	Mobilisation des ressources financières locales et problématique du développement des communes ivoiriennes : cas de Bondoukou et Taabo	179
Messan VIMENYO		Le rôle des taxis-motos (<i>Oléyia</i>) dans la desserte du marché de Tsévié au Togo	195
Yera AKPENAN	Lazare	Le Moronou: objet d'intérêt pour le professeur Ekanza	211

Notes sur la contribution des esclaves et de l'esclavage au développement des Etats en Afrique occidentale (VIIIe-XVIe Siècle)

Souleymane SANGARE

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

E-mail :sanga_soul@yahoo.fr

Résumé : Dans cet article, nous analysons la contribution des esclaves à l'évolution politique et socio-économique des Etats ouest-africains entre les VIIIe-XVIe siècles. Dans les Etats soudanais du Ghana, du Mali et du Songhay, l'esclavage fut un ressort extrêmement important dans le développement de l'agriculture et des mines (comme main d'œuvre) et sur le plan commercial comme source de financement des États. Dans les armées, les esclaves furent utilisés comme soldats. Mais la conséquence la plus importante de l'esclavage est la naissance du commerce des esclaves et l'intensification des guerres de razzia. La contribution de l'esclavage à l'évolution de l'Afrique occidentale au Moyen âge fut donc multiforme et énorme.

Mots Clés : Esclavage, Esclaves, Afrique occidentale, Guerres, Etats, Rois, Economie, Développement.

Abstract: In this article, we analyze the contribution of the slaves to the political and socioeconomical development of west african states between the VIIIth-XVIth centuries. In the sudanese states of Ghana, Mali and Songhay, the slavery was a spring (competence) extremely important in the development of agriculture, mines and trade. In the armies, the slaves were use as soldiers. But the most important consequence of the slavery is the birth of the slave trade and the intensification of the raids. The contribution of the slavery to the evolution of West Africa in the Middle Ages was thus multi-form and enormous.

Keywords: slavery, Slaves, West Africa, Wars, States, Kings, Economy

Introduction

Il existe une abondante littérature sur les ressorts du développement des Etats africains. Mais celle-ci concerne surtout les Etats actuels post coloniaux. Dans ce domaine, les Etats ouest-africains du Moyen âge comme le Ghana, le Mali et le Songhay qui se sont développés entre le Sahara et la forêt, font figure de parent pauvre. Certes, des études ont montré l'importance de l'or ou des armées dans l'évolution politique de ces Empires¹. Mais l'analyse des actions des esclaves laisse à désirer. Pourtant, les « tarikhs soudanais » et les auteurs araboberbères, qui ont visité le Soudan occidental comme Ibn Battuta, insistent sur la forte présence des captifs dans tous les secteurs de la vie quotidienne. D'où les questions suivantes : Comment les esclaves ont-ils contribué à l'essor des Empires soudanais ? Quelles furent la nature et la portée de cette contribution ?

Dans cette étude, nous voulons montrer que des liens ont existé entre le développement des empires soudanais et la pratique de l'esclavage. Précisément, nous voulons déterminer la contribution des esclaves à la naissance et au développement des Etats du Ghana, du

Mali et du Songhay. Pour ce faire, nous avons eu recours à la tradition orale et aux sources écrites d'origine arabo-berbère et soudanaise.

Quant à notre plan, il comprend trois parties : dans chacune de ces parties, nous analysons successivement la contribution des esclaves au Ghana, au Mali et au Songhay.

I. Esclaves et esclavage dans l'empire du Ghana

La naissance de l'esclavage et de la classe sociale des esclaves se confond avec l'existence du peuple soninké, artisan de la fondation du Wagadou, le futur empire du Ghana. En effet, avant même que ne soient lancées les guerres qui aboutiront à la fondation de l'empire du Ghana, la tradition orale mentionne des esclaves auprès des dignitaires soninké². Plus tard, lorsque les premières campagnes militaires sont lancées par le prince Diabé pour conquérir de nouveaux territoires, les prisonniers de guerre faits deviennent encore des esclaves³. D'après P. Puy-Denis, les captifs qui n'étaient pas sacrifiés aux fétiches, étaient attachés au service des rois et des autres nobles. Selon G. Dierterlen, ces potentiels bénéficiaires de la force économique des esclaves, sont les conseillers royaux, les officiers de l'armée, les gouverneurs de province et les chefs de la police⁴. A ceux-là, on pourrait ajouter les princes et les dignitaires religieux (animistes). Ces esclaves faisaient tous les travaux publics. Ainsi, le palais du roi Diabé, fait de pierres, comme d'ailleurs toutes les habitations des nobles de Koumbi, la capitale, furent bâtis avec une main d'œuvre servile. Ces esclaves, désignés sous le nom de koussa, étaient si importants que le trône leur réserva tout un quartier dans la ville de Koumbi, capitale de l'empire⁵.

Outre les travaux publics, les esclaves constituaient la main-d'œuvre employée dans les mines d'or du pays, celles de Galam et du Bambouk. Ces mines semblent avoir appartenu très tôt au Ghana car avant 800, le Ghana est considéré comme le pays de l'or⁶. Dans ces mines, le travail devait consister à creuser des puits, à faire remonter le sable et à le laver dans des cours d'eau. Les conséquences de l'emploi massif des esclaves dans les mines au Ghana furent très importantes. En effet, à moindre coût, les pouvoirs publics se sont constitués un immense trésor en or. Grâce à cette richesse, la cour du Ghana étincelait et faisait l'admiration des visiteurs, surtout araboberbères. L'Empire du Ghana devient un centre d'échanges commerciaux avec les pays musulmans du nord⁷. Ce sont également les captifs qui exploitaient les autres mines du pays, celles du cuivre et du fer. Les régions productrices de fer que le Ghana possédait sont le pays sosso et le Haut-Sénégal. Ce fer devait servir à la fabrication d'outils divers et des armes dont les soldats sont équipés. La supériorité militaire que le Ghana a exercée au Soudan occidental découle donc en partie de ce travail des captifs.

Les esclaves ont fourni la main d'œuvre indispensable au travail agricole et la mise en valeur des terres qui sont conquises par les fondateurs du Ghana entre les rives du Sénégal et du Niger⁸.

Mais c'est sur le plan commercial que l'apport des esclaves au développement du Ghana est le plus déterminant. En effet, suite aux guerres de conquête de l'Égypte et du reste de l'Afrique du nord, des milliers de Nord-africains meurent. La main d'œuvre s'en trouve décimée. Or, les vainqueurs musulmans, devenus les nouveaux seigneurs et maîtres des vastes terres conquises, ont besoin de main d'œuvre pour les mettre en valeur et pour leur service domestique. On conçoit donc que ces derniers vont se tourner vers les commerçants pour en exprimer le besoin. A leur tour, ces derniers vont progressivement mentionner les esclaves noirs sur leurs feuilles d'achat. Ainsi va naître le commerce international des esclaves entre l'Afrique occidentale et l'Afrique du nord. Pour satisfaire la

demande exprimée par les marchands d'esclaves, le Ghana lance des attaques vers le sud de son territoire pour opérer des razzias. Bien qu'elles n'aient été signalées qu'à partir du IX^e siècle, il est plausible que ces razzias remontent plus haut. Cette agression militaire du Ghana contre les peuples du Sud est encore mentionnée au XI^e siècle et surtout au XII^e siècle⁹. Les populations étaient razziaées pour être vendus sur les marchés. Ce commerce nouveau, celui des esclaves, s'est développé à côté de celui du sel ou des chevaux. Ce commerce avait ses agents, ses marchés, ses débouchés et ses clients¹⁰.

Au Ghana, comme le dit al Bakri, les souverains levaient un impôt de dix mithkals sur chaque esclave exporté du pays¹¹. Du VIII^e au XII^e siècles au moins, ce sont donc des milliers de mithkals que les esclaves ont fait rentrer dans le trésor royal. L'argent tiré de cette activité, directement ou à travers des impôts et taxes levés, contribuaient à enrichir le Ghana. C'est ainsi que G. Dieterlen et Cl. Meillassoux affirme que la pratique de l'esclavage a toujours été un moyen de développement au Ghana¹².

Le déclin de l'empire du Ghana ne remet pas en cause l'importance des esclaves au développement de l'Afrique occidentale comme le montre le cas de l'empire du Mali.

II. Esclaves et esclavage dans l'empire du Mali

Le pays mandé, situé de part et d'autre du Haut-niger entre dans l'histoire de l'esclavage comme une victime des peuples voisins avant que les chefs du pays n'en deviennent les promoteurs ; ces chefs feront du Mandé, une zone d'intense activité d'esclavage. Comme l'indique al Yakubi, au IX^e siècle, le pays mandé, le « Mallal », est le terrain de prédilection des chasseurs d'esclaves¹³. Il en est de même au XI^e siècle et surtout au XII^e siècle comme le rapportent al Idrisi et al Zuhri¹⁴.

Mais les hommes politiques du pays mandé vont rapidement se transformer en promoteurs de l'esclavage dans leur pays. D'après le griot Wa Kamissoko, les chefs vont organiser leurs hommes de main pour capturer tous ceux qui s'aventurent seuls sur les pistes¹⁵. En effet, à la suite du déclin du Ghana, la noblesse mandé retrouve sa souveraineté sur ses terres. Elle décide de continuer désormais à son seul profit le trafic des esclaves. L'esclavage continue donc de faire rage dans les savanes du pays mandé. Les hommes politiques ayant décidé d'asservir leurs compatriotes, des bandes de brigands vont se jeter dans la partie, réduisant en esclavage toutes les personnes qu'ils réussissaient à attraper¹⁶.

La conséquence immédiate de cette pratique de l'esclavage au Mandé est la naissance d'armées pour lutter contre l'insécurité des opérations de razzias d'esclaves. Par exemple, Mamadi Kani, le chef de Niani, fonde une armée à Niani¹⁷. Toutefois, étant donné que l'objectif d'aucun de ces chefs n'était l'interdiction de l'esclavage et du commerce des esclaves, les razzias se poursuivaient ainsi que le commerce des captifs. Au début du XIII^e siècle, Soumaoro Kanté, roi du Sosso, prend prétexte de la lutte contre la pratique de l'esclavage dans l'interfleuve sénégal-niger pour faire la conquête des pays mandé¹⁸. C'est sans doute l'une des rares fois dans l'histoire africaine où la pratique de l'esclavage a contribué à la conquête d'un pays.

Mais Soumaoro Kanté ne gouverne pas longtemps le pays mandé pour chasser l'esclavage des pratiques du pays mandé, si jamais telle fut son intention. C'est ainsi que durant la guerre de libération des Mandé contre les Sosso au XIII^e siècle, Soundjata lui-même réduit en esclavage ses prisonniers de guerre pour en faire des soldats¹⁹. Nous ne connaissons pas l'effectif de ces esclaves devenus soldats. Mais ils étaient probablement des centaines. Il n'est pas impossible que de leurs côtés, les officiers de Soundjata aient fait la même chose pour leur compte. Aussi, durant le règne de Soundjata (1235-1255), les

esclaves firent-ils partie des bases de recrutement de soldats. Toutefois, sous l'action des chasseurs- ils formaient la majorité des soldats qui venaient de vaincre le Sosso, et qui sont hostiles aux razzias d'esclaves- Soundjata abolit l'esclavage à la fondation de l'empire du Mali. La Charte du Mandé est le nom donné à cette résolution qui abolit l'esclavage sur le territoire du Mali. Cette abolition remet la dignité humaine au centre des préoccupations des nouvelles autorités du Mali. Le trafic des esclaves et la réduction en esclavage sans motifs valables sont ainsi abolis. Seule une décision de justice pourra désormais faire d'un homme libre, un esclave²⁰.

Mais ces nouveaux droits ne furent pas étendus aux vaincus du Sosso. Ainsi, des familles entières du Sosso, suite à la défaite de Krina, sont réduites en esclavage pour le compte de la couronne du Mali²¹. Soundjata est donc l'auteur de toute la législation qui fait de familles entières des esclaves subordonnés à sa couronne, puis à celle de tous ses successeurs. Ces familles appartiennent à un ensemble de tribus connues sous le nom de tribus « bambara »²². Le tribut à payer annuellement par ces familles dites « bambara » consistait dans la récolte de quarante coudées de terre mises en valeur par chaque famille. En outre, elles fournissaient les domestiques des souverains du Mali²³. Un second groupe de familles est asservi par Soundjata, celui des « Tiendykèta ». Au Mali, les tribus de Tiendykèta étaient astreintes à payer un tribut sous la forme de fourrage pour les chevaux²⁴.

Après la mort de Soundjata, les esclaves continuent d'être un réservoir humain pour le recrutement de soldats au Mali²⁵. Ainsi, 300 soldats sont recrutés parmi les esclaves pour assurer la sécurité de Mansa Souleymane ainsi que le constate en 1352, Ibn Battuta dans la capitale du Mali²⁶. L'effectif de ces esclaves doit être plus élevé ; ces 300 esclaves mentionnés devaient être une compagnie, la partie visible de l'iceberg. Des dizaines voire des centaines d'autres soldats d'origine servile devaient se tenir aux autres endroits stratégiques du palais, de la capitale ou ailleurs.

Outre l'agriculture et les forces armées, les esclaves ont fourni la main d'œuvre dans les mines. Ceux qui y travaillaient avaient le privilège de ne pas être assujettis au paiement des impôts comme l'indique al Umari²⁷. Sans doute en lieu et place, ils remettaient aux Mansa la totalité ou une part du fruit de leur labeur. Grâce au dur labeur de ces esclaves, le Mali, comme le Ghana avant lui, devint le nouveau pays de l'or. C'est l'or qui permet à Mansa Moussa (1312-1337), d'éblouir le monde musulman en faisant baisser son cours au Caire pendant des années²⁸. Ces esclaves originaires du Mali se sont retrouvés au Sahara où ils fournissaient encore la main d'œuvre dans les mines de cuivre et de sel. Par ce travail, les esclaves contribuaient à l'animation et au développement du commerce transsaharien²⁹. Les esclaves comme l'or, sont ainsi devenus une source de financement. Pour ne pas la tarir, cette source est entretenue par des guerres fréquentes de razzias contre de préférence les peuples païens³⁰. En conséquence, il y a eu développement du commerce des esclaves. Ce commerce des esclaves né au temps de l'empire du Ghana va connaître un nouvel essor grâce à l'arrivée de nouveaux captifs consécutifs aux guerres de conquête menées par les successeurs de Soundjata dont Mansa Oulé et Sakoura. D'après G.N. Kodjo, entre 1100 et 1400, on aurait vendu 550 000 esclaves par siècle, soit 183 000 par an³¹. L'argent tiré de cette activité, directement ou à travers des impôts et taxes levés servent en partie à entretenir l'armée, acheter des chevaux et rémunérer les officiers³². Compte tenu de cette extrême importance des captifs au Mali, G.N. Kodjo écrit qu'en réalité, les finances royales reposaient essentiellement sur les prises de guerre effectuées dans l'arrière-pays³³.

Si Soundjata et ses successeurs ont assigné des activités agricoles à ces familles entières d'esclaves, c'est qu'ils en avaient besoin comme main d'œuvre. Les esclaves ont donc été l'un des moteurs du développement agricole du Mali.

Au XVe siècle, le déclin du Mali survient, mais ne remet pas en cause l'importance des esclaves en Afrique occidentale. Dans l'empire songhay qui monte sur le devant de la scène politique, les esclaves vont conserver toute leur place comme acteur de développement.

III. Esclaves et esclavage dans l'empire Songhay

Le pays songhay est très tôt confronté à la pratique de l'esclavage pour avoir été le théâtre d'opérations de razzias de peuples voisins. En effet, après le VIIIe siècle et le développement du commerce transsaharien, les populations vivant dans la Boucle du Niger et au nord de la ville de Gao, étaient régulièrement razzées par les Touareg³⁴. Ces opérations de razzia étaient motivées par le besoin d'esclaves à vendre sur les marchés sahariens que fréquentaient des marchands maghrébins et égyptiens.

La fin du XIVe siècle constitue un tournant dans l'histoire de l'esclavage en terre songhay. Le pays se libère de la domination du Mali. Désormais, les souverains songhay se lancent à leur tour dans la recherche et le trafic des esclaves. Vers 1400, Sonni Madogo razzie le Mali et s'empare des esclaves de la couronne pour en faire siens³⁵. Entre 1462 et 1492, Sonni Ali défait et asservit à son tour les nombreuses familles de forgerons³⁶. Les Askias qui détrônent les Sonnis ne furent pas en reste. Au contraire, ils développent d'avantage la pratique de l'esclavage à travers les guerres de conquête et de razzias, sous le couvert de l'islam. A la suite de cette pratique intense de l'esclavage, le trône songhay réussit à se constituer des esclaves de la couronne. Ces esclaves peuvent être classés en deux groupes : les groupes subordonnés et les groupes asservis totalement. Les groupes subordonnés sont soumis à des redevances multiples dont la fourniture d'armes de guerre, la mise en valeur de terres agricoles, la fourniture de mesures de farine, de fourrage et de pirogues. C'est toute cette importance qui a déterminé leur subordination à la couronne songhay³⁷.

Mais à la différence des groupes subordonnés, les groupes asservis désignés sous le nom de « Zendj », constituaient la main d'œuvre agricole au service des souverains car les souverains n'avaient pas le pouvoir d'obliger la population à travailler pour eux gratuitement. L'approvisionnement étant d'origine agricole, la mise en valeur des terres devenait une nécessité³⁸. Cette main d'œuvre agricole gratuite était répartie entre les provinces autour de Gao, la capitale, et celle du Kourmina³⁹. Le nombre de travailleurs d'origine servile dans ces localités était variable. Les effectifs donnés vont de 20 à 100 voire 200. Il semble cependant que les propriétés rurales comptaient en moyenne 50 manœuvres placés sous l'autorité d'un chef ou intendant, appelé Fanfa ou Diango⁴⁰. La plantation d'Abda était dirigée par le fanfa Missakoulallah et était cultivée par une main-d'œuvre de 200 esclaves. Une autre propriété dans la province du Dendi était mise en valeur par une main-d'œuvre de 500 esclaves sous la direction de l'intendant Moussa Sagansaro⁴¹. Certaines années, le produit du travail de cette main-d'œuvre dépassait 4 000 sacs de céréales. Cela faisait donc des milliers de sacs obtenus presque gratuitement, sans compter les troupeaux, le poisson et les fourrages. Les esclaves, par cet effort, ont contribué positivement au développement économique de l'empire songhay.

Mais l'apport des esclaves ne s'est pas limité aux activités économiques. Leur contribution fut aussi militaire et sociale. Sur le plan militaire, une importante partie des soldats songhay sont recrutés parmi les esclaves. L'askia Daoud, avait recruté tant

d'esclaves comme soldats qu'il proclamait haut que tous ses soldats sont ses esclaves. L'askia Ishaq II (1588–1591) avait recruté pour le corps de garde de l'armée songhay deux mille eunuques pris parmi ses esclaves. En 1588, 4 000 soldats d'origine servile, des eunuques, exerçaient dans la cavalerie⁴².

Sur le plan social, les captifs occupaient la première place dans la gamme des présents que l'on offrait (comme don) à autrui. C'est ainsi que les souverains offraient des esclaves comme présents aux savants et toutes les autres personnalités qu'ils voulaient honorer. Aussi, le savant Es Seqli reçut-il des esclaves de la part de l'askia Mohammed 1^{er} comme don d'hospitalité à son arrivée à Tombouctou⁴³. Ensuite, quand il vint le saluer à Gao, le roi lui fit don d'un autre groupe important d'esclaves. Sur le plan pénal, les esclaves ont encore servi à payer les amendes pour les crimes commis. Ainsi, vers 1582, l'Etat songhay paye une amende de 600 esclaves pour un meurtre commis par l'askia Daoud, accidentellement, sur la personne d'un lettré, Mohamed ben Mozaouir⁴⁴.

Parallèlement, les esclaves continuaient d'animer comme produits et agents le commerce des esclaves. Les motifs de ce commerce des esclaves restent les mêmes : faire face aux charges de fonctionnement de l'empire et financer les entreprises privées. Ainsi, durant son séjour au Songhay, J. Léon l'Africain a vu l'askia Mohammed 1^{er} vendre un jour tous les captifs qu'il venait de razzier⁴⁵. Ce souverain échangeait encore les enfants de ses dépendants contre des chevaux⁴⁶. Ce commerce se poursuit sous les successeurs de Mohammed 1^{er}⁴⁷. Au total, entre 1500 et 1600, la vente d'esclaves se serait maintenue à 550 000 têtes par siècle, soit en moyenne 5 500 esclaves par an. Ce volume important s'explique semble-t-il par la puissance du Songhay qui, à force de razzia, ruine complètement la population du Gourma.

Ce commerce rapportait gros : un jour, l'askia Daoud a refusé de vendre un groupe de 500 esclaves à un marchand du nom d'Abdelouassi car il voulait en faire don à des proches⁴⁸. S'il l'avait fait, c'est la somme de 5 000 mithkals qui serait venue contribuer au trésor de l'Etat. Mais l'askia Daoud aurait pu gagner plus au change face à Abdelouassi : en effet, parmi les 500 esclaves, il « s'en trouvait dont la valeur dépassait cinquante mithqal et d'autres qui en valaient soixante-dix ou quatre-vingts. »⁴⁹ En lieu et place des 10 mithkals par esclaves que proposait Abdelouassi, c'est peut-être à 15, 25 ou 40 mithkals que l'askia Daoud aurait vendu son lot de 500 esclaves pour obtenir de 7 500 à 20 000 mithkals de poudre d'or, somme plus considérable que les 5 000 proposés.

L'esclavage fut donc un ressort extrêmement important dans le développement intégral de l'empire songhay.

Conclusion

La pratique de l'esclavage remonte à des temps immémoriaux en Afrique occidentale. Sa permanence tout au long du Moyen âge montre son extrême utilité. Partout, les premiers captifs faits par les armées de conquête, sont intégrés comme acteurs dans les structures économiques et militaires. Partout, l'esclavage fut un ressort extrêmement important dans le développement de l'agriculture, des mines et dans le commerce. Les esclaves furent une importante source de financement des États.

Sur le plan politique et social, les esclaves finissent par constituer une classe sociale importante dont les membres les plus dynamiques comme Sakoura, finissent par occuper le trône. Ainsi, comme les armées, l'or ou la terre, les esclaves contribuèrent énormément et durablement à l'essor général des Etats en Afrique occidentale.

Références bibliographiques

- Al Bakri in Cuoq (J.), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (Bilad- al - Sudan)*, Paris, C.N.R.S, 1975, p. 80-109.
- Cissoko (S. M.), *Histoire de l'Afrique occidentale : Moyen âge et Temps modernes*, Paris, Présence africaine, 1966, 334 P.
- Dieterlen (G.), *L'Empire de Ghana: le Wagadou et les traditions de Yérééré*, Paris, Karthala, 1992, 257 p.
- Diop (M.), *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'ouest*, Paris, l'harmattan, 1985, 260 p.
- Girier (Ch.), *Parlons soninké*, Paris, L'Harmattan, 1996, 312 p.
- Kati (M.), *Tarikh El - Fettach*, Trad. O. Houdas et M. Delafosse, Paris, Maisonneuve, 1964, 364 p.
- Kodjo (G. N.), « contribution à l'étude des tribus dites serviles du Songhay », *BIFAN*, T. 38, Série B, N° 4, p. 790-812.
- Kodjo (G. N.), « razzias et développement des États du Soudan occidental », *De la traite à l'esclavage*, T. 1, 1988, p. 19-35.
- Konaré-Ba (A.), *Sunjata, le fondateur de l'empire du Mali*, Abidjan, NEA, 1983, 120 P.
- Levtzion (N.), *Ancient Ghana and Mali*, New – York – London, APC, 1980, 289 P.
- Ly - Tall (M.), *L'empire du Mali*, Abidjan, NEA, 1977, 220 P.
- Ly - Tall (M.), Camara (S.), Diouara (B.), *L'histoire du Mandé*, Paris, Scoa, 1987, 296 p.
- Mazenot (G.), *Sur le passé de l'Afrique Noire*, Paris, l'harmattan, 2005 ; 530 p
- Meillassoux (Cl.), *Anthropologie de l'esclavage*, Presses Universitaires de France, 1986, 375 p.
- Niane (D.T.), *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, 157 P.
- Niane (D.T.), *Recherches sur l'empire du Mali au Moyen âge*, Paris, Présence africaine, 1975, 111 P.
- Sadi (A. es), *Tarikh Es-Soudan*, Trad. O. Houdas et E. Benoist, Paris, Maisonneuve, 1964, 540 p.

NOTES

¹ J. Giri, *Histoire économique du Sahel : des empires à la colonisation*, Paris, Karthala, 1994, 300 p ; A. D. Cissé, *Histoire économique de l'Afrique Noire*, T.3 : le moyen âge, Paris, L'Harmattan, 1988, 320 p

² C. Girier, *Parlons soninké*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 20.

³ G. Dieterlen, *L'Empire de Ghana: le Wagadou et les traditions de Yérééré*, Paris, Karthala, 1992, p. 84.

⁴ P. Puy-Denis, *Le Ghana*, Paris, Karthala, 1994, p.82; G. Dieterlen, op. cit. p. 128.

⁵ G. Dieterlen, op. cit. p. 83-84.

⁶ al Fazari dans J. Cuoq, op. cit. p. 42.

⁷ al Bakri dans J. Cuoq, op. cit. p.101.

⁸ S.M. Cissoko, *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence africaine, 1966, 334 p.

-
- ⁹ al Idrisi dans J. Cuoq, op. cit. p. 120, 130.
- ¹⁰ Ibn Hawkal dans J. Cuoq, op. cit. p. 71; al Bakri, op. cit. p. 102; al Idrisi, op. cit. p. 132.
- ¹¹ al Bakri, op. cit. p. 101.
- ¹² G. Dieterlen, op. cit. p. 128; Cl. Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, 1986, 375 p.
- ¹³ Al Yakubi dans J. Cuoq, op. cit. p. 52.
- ¹⁴ al Idrisi, op. cit. p. 130; al Zuhri dans J. Cuoq, op. cit. p. 120.
- ¹⁵ Y.T.Cissé et W. Kamissoko, *La grande geste du Mali, T.2*, p. 129, 155, 193-195; A. Konaré-Bâ, *Sunjata, le fondateur de l'empire du Mali*, Abidjan, NEA, 1983 p. 39-40.
- ¹⁶ Y.T.Cissé et W. Kamissoko, op. cit. p. 65, 163-168, 243, 256
- ¹⁷ D. T. Niane, *Sunjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, p. 116.
- ¹⁸ Y.T.Cissé et W. Kamissoko, op. cit. p. 155, 193-195; D. T. Niane, op. cit. p. 112.
- ¹⁹ D. T. Niane, op. cit. p. 127.
- ²⁰ Y. T. Cissé et W. Kamissoko, op. cit. T2, p. 39-41.
- ²¹ M. Kati, *Tarikh el fettach*, Paris, Maisonneuve, 1964, p. 107; D.T.Niane, *Recherches sur l'empire du Mali*, Paris, Présence africaine, 1966, p. 62.
- ²² M. Kati, op. cit. p. 107-108.
- ²³ Ibid., p. 108.
- ²⁴ Ibid, p. 109.
- ²⁵ A. Konaré – Bâ, op. Cit. p. 111.
- ²⁶ Ibn Battuta dans J. Cuoq, op. cit. p. 304.
- ²⁷ Al Umari dans J. Cuoq, op. cit. p. 280.
- ²⁸ Ibid. p. 275-278.
- ²⁹ Ibn Battuta, op. cit. p.318.
- ³⁰ Al Umari, op. cit. p. 281.
- ³¹ G.N. Kodjo, « razzias et développement des États du Soudan occidental », *De la traite à l'esclavage*, T. 1. p. 20-31
- ³² M. Kati, op. cit. p.63-64.
- ³³ G. N. Kodjo, art. cit. p. 26.
- ³⁴ Al Zuhri, op. cit. p. 120.
- ³⁵ M. Kati, op. cit. p. 107.
- ³⁶ Ibid. p.255.
- ³⁷ M. Kati, op. cit.. P. 108-112. ; G.N. Kodjo, « Contribution à l'étude des tribus dites serviles du Songhay », *B.I.F.A.N*, T. 38, Série B, N° 4, p. 792-796.
- ³⁸ M. Kati, op. cit. p. 122, 214-215.
- ³⁹ G.N.Kodjo, art. cit. p. 47.
- ⁴⁰ Ibid. p. 47, 49-50.
- ⁴¹ M. Kati, op. cit. p. 179, 191. Le sounnou est un sac en cuir pouvant contenir 200 à 250 litres environs.
- ⁴² M. Kati, op. cit. p. 211, 249, A. Es Sadi, *Tarikh es soudan*, Paris, Maisonneuve, 1964, p. 199.
- ⁴³ M. Kati, op. cit. p. 30, 110. Il se serait agi de 500 esclaves et de 1700 esclaves.
- ⁴⁴ Ibid. p. 212-214.
- ⁴⁵ J. Léon l'Africain cité par G. N. Kodjo, art. cit. p. 28.
- ⁴⁶ M. Kati, op. cit. p. 108-109.
- ⁴⁷ Ibid. p. 193.
- ⁴⁸ Ibid. p. 193.
- ⁴⁹ Ibid. p. 192-193.
-